



Réunion mensuelle du CAMRV

DATE : le 16 juillet 2015

11, avenue Holland, Ottawa

Coprésident et coprésidente : Carl Laguerre et Zelma Buckley

Rédaction du procès-verbal : Elizabeth Pecana

Présences

Carl Laguerre
Zelma Buckley
Behiye Cinkilic
Paulette Barker
Elizabeth Pecana
Paul Abi-Mansour

Absences

Sandra Griffith-Bonaparte
Debbie Thomas
Joanne Robinson

Invitée

Marie Françoise Bertrand

Personne-ressource

Nairra Tariq

La réunion est ouverte par la coprésidente Zelma Buckley à 18 h 8.

1 – Adoption de l'ordre du jour

Le confrère Carl Laguerre, appuyé par la consœur Behiye Cinkilic, propose l'adoption de l'ordre du jour. **Tous et toutes sont en faveur, sauf le confrère Paul Abi-Mansour.**

2 – Procès-verbal de la rencontre de juin 2015

Le confrère Paul est d'avis que la deuxième phrase de la deuxième puce du point n° 3 du procès-verbal du 16 mai 2015 devrait se lire comme suit :

« ... Le CAMRV finance des formations et soutient les activités communautaires, mais ne semble pas pouvoir fournir de l'aide financière aux **membres racialisés** qui luttent contre la discrimination. » (Remplacer « individus » par « membres racialisés »)

La consœur Elizabeth Pecana, appuyée par la consœur Behiye, propose l'adoption du procès-verbal. ***Motion adoptée à l'unanimité.***

3 – Questions découlant de la réunion de juin 2015

- Les dépenses de représentation seront remboursées par le budget du CAMRV. Cependant, comme le confirme la consœur Nairra, les comités de l'AFPC ne peuvent pas créer de fonds parallèles avec l'argent recueilli par collectes de fonds. Les comités doivent opérer dans les limites du budget qui leur est alloué annuellement. Nous avons droit d'organiser des tombolas, qui en couvrent les frais généraux. Si les fonds recueillis dépassent les frais généraux, on peut les utiliser pour nos membres.

4 – Fonds d'aide financière pour les membres

La consœur Paulette Barker s'objecte à l'annulation du Fonds d'aide financière pour les membres, mis en place pour soutenir les membres en difficulté financière. Elle veut savoir pourquoi on l'a annulé. Quelqu'un suggère que c'est une décision de la consœur Robyn Benson, qui le voit comme un fonds de grève. Tous les participants à la rencontre s'accordent pour demander une explication de l'annulation de ce fonds, car ce geste semble contredire les statuts de la région.

On demande à la consœur Nairra de fournir au comité :

- La décision de la consœur Robyn Benson sur le Fonds d'aide financière pour les membres
- Les statuts de la région (section concernée)
- Les statuts de l'AFPC (section concernée)

Une fois qu'ils auront étudié les statuts de l'AFPC et de la région, ainsi que la décision, les participants présenteront une motion pour contester la décision de la consœur Robyn Benson, qui interprète ce Fonds comme un fonds de grève.

Dans l'attente de l'étude des documents cités ci-haut, le comité écrira une lettre à la consœur Robyn Benson pour lui demander de rétablir le Fonds d'aide financière pour les membres.

Motion présentée par : Paulette Barker

Appuyée par : Elizabeth Pecana

Motion adoptée à l'unanimité.

5 – Journée de la Jamaïque – 8 août 2015

Présences

Paulette Barker – équipe
 Carl Laguerre
 Marie Françoise Bertrand
 Zelma Buckley

Jane Veneranda – équipe (peut-être)
 Elizabeth Pecana — équipe
 Behiye Cinkilic – équipe
 Nairra Tariq (peut-être)

Motion

Acheter un iPod pour faire tirer pendant la Journée de la Jamaïque, le 8 août 2015.

Motion présentée par : Carl Laguerre
Appuyée par : Paulette Barker
Motion adoptée à l'unanimité.

Motion

Acheter, à même le budget du CMARV, 500 aimants de frigo à 64 cents chacun chez Cavan Advertising pour en faire cadeau aux membres.

Motion présentée par : Carl Laguerre
Appuyée par : Behiye Cinkilic
Motion adoptée à l'unanimité.

La consœur Nairra émet des doutes quant à la possibilité d'avoir les aimants de frigo à temps pour la Journée de la Jamaïque 2015.

Cadeaux suggérés

Éventails
 Bouteilles à eau
 Contribution de l'UEDN
 Dépliant sur le mouvement Black Votes Matter
 iPod
 Aimants (possiblement)
 On parlera à Sandra DiGnagbo pour ce qui est des cadeaux.

On suggère de demander à Joanne Robinson des autocollants de stationnement. On doit aussi prévoir des repas pour 8 personnes.

6 – Festival haïtien 2015

Le confrère Carl Laguerre annonce qu'il compte participer au festival haïtien.

Motion

Financer le billet et le repas du confrère Carl Laguerre pour qu'il puisse participer au festival haïtien 2015.

Motion présentée par : Paulette Barker

Appuyée par : Behiye Cinkilic

Motion adoptée à l'unanimité.

7 – Projection du film Selma – Vendredi 24 juillet 2015

Endroit : Parc Dundonald, Ottawa

Heure : 21 h

Zelma rappelle la demande du confrère Alroy pour des bénévoles lors de la projection du film Selma le 24 juillet 2015. Le CAMRV animera une table lors de la projection. Quelqu'un commente l'heure tardive de la projection, ce à quoi Nairra répond qu'il s'agit d'une projection à l'extérieur, et qu'on doit donc attendre le coucher du soleil.

8 – Porte à porte et horaire de formation cet automne

Nairra parle des cours et activités de préparation aux élections. Elle encourage les membres à participer aux formations sur le porte-à-porte. Un samedi sur deux, l'AFPC encourage les membres à participer à l'activité de porte-à-porte. Le mercredi de 17 h à 19 h, on demande à des bénévoles de contribuer à la sollicitation téléphonique. Si on encourage les membres de l'AFPC à exercer leurs droits politiques et à faire du démarchage pour un parti ou un candidat, il demeure que ces droits sont quelque peu limités. Par exemple, aucune de ces activités ne devrait se tenir pendant les heures de travail. Les membres trouveront sur le site Web de l'AFPC-RCN plus d'information sur les droits politiques des fonctionnaires.

Certains participants veulent en savoir plus sur le cours de lutte contre la discrimination au travail préparé par Amarkai Laryea et Johanne Labine. Paulette explique que les membres ne reconnaissent pas toujours la discrimination. On a déjà recommandé de donner ce cours avec la formation qui traite du règlement des griefs. Johanne Labine a déjà expliqué que ce cours est toujours en préparation.

Zelma encourage les membres du comité à fréquenter l'école syndicale de l'AFPC-RCN du 29 novembre au 4 décembre 2015 au Château Montebello, au Québec.

9 – Black Votes Matter

Bien que l'activité planifiée par le CTC à propos de la campagne Black Votes Matter le 15 juillet 2015 ait été très instructive et productive, elle n'a attiré que peu de monde. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs, dont les activités organisées le même jour et d'autres engagements estivaux. Le CTC organisera une autre séance en août 2015.

Plusieurs dépliants pertinents et inspirants ont été distribués pour l'occasion. On suggère de s'en servir dans les futures activités du CAMRV.

10 – Petite caisse

Auparavant, il était facile d'obtenir de l'argent de la région. À présent, cette opération prend plus de temps. Le CAMRV demandera une avance sur la petite caisse. Paulette explique qu'elle a préparé des gabarits de reçu pour servir aux transactions de la petite caisse.

11 – Festival libanais

Coût : 400 \$ par table

On ne pourra pas y distribuer tous les dépliants qu'on veut. À la lumière de ces conditions, le CAMRV a décidé de ne pas y parrainer une table.

12 – Famille de réfugiés soudanais

Zelma explique que son église parraine une famille (les parents et deux petites filles) de réfugiés soudanais. Elle demande des dons du CAMRV (argent et articles ménagers) pour aider cette famille à s'installer au Canada. La famille arrivera dans environ six semaines.

On demande à Zelma de donner plus d'information, par exemple une lettre ou les documents de la famille de réfugiés. Pour acheter des vêtements aux petites filles, il faut connaître leur âge et leur taille.

13 – Annulation de la réunion du CAMRV en août 2015

Au vu de la participation à plusieurs rencontres et festivals cet été, on décide d'annuler la réunion du CAMRV prévue pour août 2015.

Comme il n'y a plus de points à traiter, Zelma, appuyée par Elizabeth, propose de lever la séance. **Motion acceptée à 19 h 45.**

Prochaine rencontre le 17 septembre 2015 à 15 h 45